

Déclaration FCPE au CAEN du 09 juillet 2010

Ce dernier CAEN de l'année, nous permet d'exprimer une fois de plus nos craintes grandissantes sur la prochaine rentrée scolaire. L'année aura été chargée en nouvelles souvent négatives sur les moyens nécessaires pour maintenir un système d'éducation public à la hauteur de ce que nous souhaitons pour nos enfants.

- 1) Une réforme du lycée, sans moyen dans sa mise en œuvre, oblige la FCPE qui avait initialement apprécié certains aspects des textes proposés, à devenir réservée sur les possibilités de réussir une telle réforme. Celle-ci devient de moins en moins attractive, sans grandes ambitions et s'oriente seulement vers une réduction des dépenses. Notre système éducatif mérite beaucoup mieux.

Sans compter que, de manière pragmatique, les familles ne comprennent pas toutes les subtilités des programmes annoncés et sont inquiètes quant à la non mise à disposition des nouveaux jeux de livres à la rentrée ; de plus, le risque de ne pas avoir le double jeu de livres ne favorisera pas l'allègement du poids des cartables. Nous sommes également opposés à la multiplication de l'usage des photocopies pour palier aux manques de livres.

- 2) L'annonce du remplacement des enseignants absents dès le premier jour, associée aux annonces de suppressions de 16000 postes, constitue une situation complètement contradictoire. Cela nous oblige à rappeler que nous sommes particulièrement attachés à la formation de tous les enseignants ; ainsi tous les remplaçants doivent être des professionnels formés ; nous ne serons pas satisfaits de constater que nos enfants sont entre les mains de personnes non formées ou mal formées. Par ailleurs, nous déplorons que le remplacement des enseignants absents dès le premier jour, ne s'applique pas à l'enseignement agricole ; pourquoi cette ségrégation ?

- 3) Nous sommes inquiets de la mise « sur le terrain » des enseignants sortis de la « masterisation », sans formation pédagogique et sans expérience ; enseigner est un métier qui s'apprend. Le tutorat ne durera que le premier trimestre, ainsi la FCPE est soucieuse de savoir que ces enseignants seront très vite, voire trop, seuls devant nos enfants. En fin d'année scolaire, ces nouveaux enseignants doivent suivre un stage, le remplacement sera probablement prévu mais les enfants sauront-ils s'adapter à ces nouvelles conditions de travail ?

- 4) La tension chez bon nombre de familles inscrivant leurs enfants en maternelle en cette fin d'années scolaire n'aurait jamais dû être vécue. La limitation des inscriptions en maternelle aux seuls enfants de trois ans révolus au jour de la rentrée a mis une pagaille dans bon nombre de communes du département des bouches du Rhône. Tout cela nous oblige à constater une fois de plus une attaque en règle de nos maternelles. La FCPE rappelle l'importance de cet enseignement pour un grand nombre d'enfants, déjà en difficulté, dans une société qui n'épargne pas les plus fragiles. Nous rappelons que tous les enfants nés en 2007 devront être scolarisés en septembre 2010.

- 5) La diminution des personnels et des budgets de l'Ecole publique se confirme d'années en années dans tous ses établissements. Il nous semble que les établissements privés ne sont pas concernés dans les mêmes proportions par ces diminutions. Nous sommes donc demandeurs de transparence quant à la répartition des moyens entre le public et le privé. Il est grand temps que des données objectives et comparées sur ce sujet soient connues de tous les citoyens ; nous ne pouvons pas laisser perdurer des arbitrages et des répartitions « dogmatiques » au détriment de l'Ecole publique.

Toutes ces questions, trop souvent sans réponses, inquiètent un grand nombre de parents et de familles. Nous constatons à regret que la logique économique supplante trop souvent la logique éducative, sans préserver l'intérêt des enfants et des jeunes et sans respecter les parents.

Lors de la prochaine rentrée scolaire, la FCPE sera très attentive à tous ces problèmes et n'hésitera pas à dénoncer les manquements flagrants et les dysfonctionnements du système éducatif.

L'intérêt de nos enfants ne peut pas seulement « rimer » avec l'intérêt économique.